CLIC INFOS NOVEMBRE/DÉCEMBRE 2025



Adaptation du logement

Pour les projets d'adaptation du logement, le dispositif Ma Prime Adapt' permet aux personnes âgées ou en situation de handicap d'adapter leur logement à la perte d'autonomie. L'objectif est de favoriser le maintien à domicile en toute sécurité.

Qui peut en bénéficier?

- Les propriétaires occupants ou locataires du parc privé (avec accord du bailleur).
- Les personnes :
 - Agées de 70 ans ou plus,
 - Agées de 60 à 69 ans sous condition de perte d'autonomie (GIR),

Ou ayant un taux d'incapacité ≥ 50 % ou bénéficiant de la PCH (Prestation de Compensation du Handicap).

Sous conditions de ressources modestes ou très modestes.

Pour quels travaux?

- Adaptation de la salle d'eau (installation d'une douche de plain-pied, rehausse des toilettes, pose de revêtement anti-dérapant...),
- Accessibilité (installation d'un monte escalier, motorisation des volets roulants...).

Montants d'aides en 2025 :

- Jusqu'à 70 % des travaux, dans la limite de 15 400 € d'aide financière pour les ménages très modestes,
- Jusqu'à 50 % des travaux, dans la limite de 11 000 € d'aide financière pour les ménages modestes,
- Une aide complémentaire de CAP Atlantique de 5 % HT des travaux, dans la limite de 1 100
 € d'aide financière.

Un accompagnement obligatoire par un AMO:

L'Assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO) accompagne le ménage tout au long du projet, de l'élaboration du projet jusqu'au versement de l'aide. Il réalise un diagnostic du logement qui peut être complété par un ergothérapeute afin de guider le ménage dans son projet de travaux.

Source: Fabien VASSEUR

Gestionnaire habitat privé et Observation,

CAP ATLANTIQUE

Coup de pouce Habitat

Coup de Pouce Habitat constitue la porte d'entrée pour tous les ménages de Cap Atlantique la Baule-Guérande Agglo en matière d'amélioration de l'habitat privé. Il a pour objectif d'informer, de conseiller et d'accompagner les ménages grâce à un accueil téléphonique (02 51 75 77 95 - choix 1) et un lieu d'accueil physique sur rendez-vous (Adresse : 1 Place Dolgellau, 44350 Guérande).



Gestionnaire habitat privé et Observation, CAP ATLANTIQUE

Les ateliers, formations et autres près de chez vous









CCAS du Croisic | 0228567900 | ccas@lecroisic.fr





proposé par les CCAS des communes de Saint-Molf et de Saint-Lyphard

L\ohard

-Saint-Molf 🚜



Être bien avec soi pour être bien avec l'autre



Un cycle d'Ateliers autour :

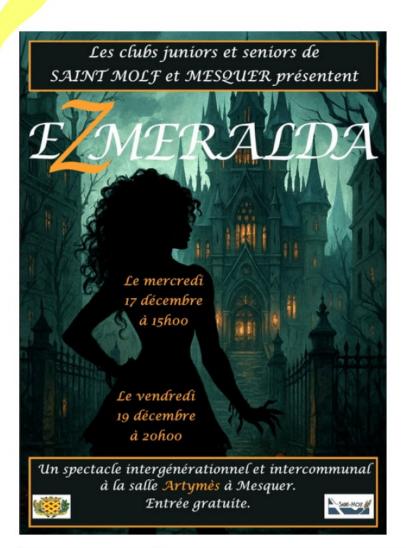
- ◆ Du soin du visage et des émotions
- Des huiles essentielles
- ◆ De la réflexologie des mains

Les mardis De 14h30 à 16h30

Maison de quartier du Guézy Avenue du Parc de Lassalle

LA BAULE-ESCOUBLAC









LES CCAS D'HERBIGNAC ET DE SAINT LYPHARD LA RESIDENCE AOLYS de St ANDRE-DES-EAUX

VOUS CONVIENT AU CINEMA ESPACE CULTUREL de SAINT LYPHARD

MERCREDI 12 NOVEMBRE 2025 - 14h30



L'HOMME QUI A VU L'OURS QUI A VU L'HOMME

Réalisation : Pierre Richard

Avec: Pierre Richard, Timi-Joy Marbot, Gustave Kervern

Comédie Genre: 1 h 28 Durée:

Grégoire et Michel ne sont pas de la même génération mais ils sont unis par l'amitié, l'amour de la nature et une grande affection pour un ours échappé d'un cirque.

Plus de 65 ans : gratuit (offert par le CCAS) sur réservation

d'inscription auprès du CCAS

CCAS Saint Lyphard: 02 40 91 38 14 CCAS Herbignac: 02 40 88 86 96 Moins de 65 ans : 3,60 € payable au guichet

L'ACTU DE LA COMMUNE SERVICES MUNICIPAUX

RÉVISIONS CODE DE LA ROUTE POUR LES SENIORS

Vendredis 7 et 21 novembre

Pour les seniors batziens de 60 ans ou plus. Le CCAS organise deux séances de 2h animées par des bénévoles de l'association AGIRabcd Loire-Océan pour permettre aux conducteurs d'actualiser leurs connaissances du Code de la route, de prendre conscience des risques liés au vieillissement et de redonner confiance à ces personnes pour conduire le plus longtemps possible en toute sécurité.

Renseignements et inscriptions auprès du CCAS.



02 40 66 94 58 contact@alfarepit.fr

Site internet : www.alfarepit.fr

Contact:

CCAS Guérande 02.40.24.99.57



Le Café Répit - Magasin «Trésors des régions» route de Saillé

Un rendez-vous ouvert à tous pour échanger et s'informer sur l'accompagnement au quotidien d'un proche malade ou en perte d'autonomie en rencontrant d'autres aidants.

3ème vendredi du mois, de 14H30 à 16H30

21 novembre: « Quand devient-on aidant(e) ?»

19 décembre : « Accompagner seul(e), est-ce possible ? »

Inscription et renseignements au 02.40.66.94.58



« Parler de la Mort ne fait pas mourir!»

Ateliers guidés pour parler sans tabou des démarches, des volontés, etc. Salle du LECHET- allée Waroc'h

18/11 à 15h : « Mettre de l'ordre dans ses affaires et transmettre les informations essentielles »

25/11 à 15h: « Et après, on fait quoi ? » GRATUIT, sur inscription au 06.63.82.21.34